

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[CB-CDA 2024-084]

AVIS DE LA COMMISSION

Instance : Tarif 22.E de la SOCAN – Société Radio-Canada (2014, 2015, 2016, 2017, 2018)

22 octobre 2024

[1] Le 25 janvier 2023, la SOCAN et la Société Radio-Canada (SRC) ont déposé un texte présenté conjointement et ont demandé à la Commission d'homologuer le projet de tarif SOCAN 22.E – Société Radio-Canada pour les années 2014 à 2018 sur la base de ce texte.

[2] La Commission est prête à conclure son processus d'audience pour l'examen des tarifs susmentionnés.

[3] Pour l'instant, la Commission n'a pas de questions à poser aux parties. Aux fins du calcul de la période de 12 mois visée à l'article 2(a) du *Règlement prévoyant les délais concernant les affaires dont la Commission du droit d'auteur est saisie*, la Commission fixe la date de dépôt des observations écrites finales au **mercredi 6 novembre 2024**.

Le président de la Commission du droit d'auteur,
Luc Martineau